



Communiqué

Date: 25.09.2020

Coronavirus: budget 2021 – annonce tardive d'un montant de 1,4 milliard destiné à la gestion de la pandémie

Au cours des dernières semaines, le Conseil fédéral et le Parlement ont arrêté diverses mesures visant à gérer la pandémie de coronavirus. Ces mesures entraînent des dépenses supplémentaires de 1,4 milliard de francs au budget 2021. Lors de sa séance du 25 septembre 2020, le Conseil fédéral a adopté l'annonce tardive correspondante concernant le budget 2021.

Le Conseil fédéral, qui avait adopté le budget 2021 le 19 août 2020, sollicite des dépenses supplémentaires de 1,4 milliard pour faire face à la pandémie de coronavirus. Compte tenu des annonces tardives, les dépenses de la Confédération budgétisées pour 2021 s'élèvent à 78,3 milliards. Cela correspond à une croissance des dépenses de 3,9 % par rapport au budget 2020, laquelle est due presque intégralement au coronavirus. Le déficit ordinaire attendu au budget 2021 devrait se monter ainsi à 2,5 milliards. Les exigences du frein à l'endettement restent cependant remplies.

En raison des restrictions encore en vigueur et des perspectives qui restent incertaines, de nouvelles mesures de soutien sont prévues en 2021 dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Les annonces tardives dont les montants sont les plus élevés concernent le soutien des transports publics (transport régional des voyageurs et transport ferroviaire des marchandises; 514 millions), la recapitalisation de Skyguide (250 millions), l'aide financière au domaine de la culture (130 millions) et les mesures en matière d'allocations pour perte de gain liées au COVID-19 (490 millions). En outre, l'acquisition de médicaments, la promotion des exportations et les mesures prévues dans le domaine des loyers commerciaux nécessitent plus de 20 millions.

La seule annonce tardive non liée au coronavirus porte sur les prêts aux organismes de surveillance des marchés financiers. Un montant de 1 million est prévu à ce titre au budget 2021.

Dépenses prévues au budget 2021 pour gérer la pandémie de coronavirus (message)

- Couverture des pertes liées au cautionnement des crédits COVID-19: 1000 millions
- Tests de dépistage du COVID-19: 289 millions
- Prêts aux ligues sportives professionnelles (clubs professionnels, sport): 175 millions
- Contributions à fonds perdu dans le domaine du sport: 100 millions
- Aide aux médias: 17,5 millions

Dépenses supplémentaires (annonces tardives) prévues au budget 2021 pour gérer la pandémie de coronavirus

- Mesures liées aux allocations pour perte de gain en faveur des indépendants: 490 millions
- Transports publics: 514 millions
- Stabilisation financière de Skyguide: 250 millions
- Mesures dans le domaine de la culture: 130 millions
- Indemnisation des cas de rigueur, bailleurs (loyers commerciaux): 20 millions
- Médicaments: 4 millions
- Promotion des exportations: 2,6 millions
- Entreposage d'éthanol: 0,5 million

Renseignements:

Communication de l'Administration fédérale des finances AFF
n° tél. +41 58 465 16 06,
kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF